



ACTE DE CONCESSION FUNÉRAIRE

CIMETIÈRE COMMUNAL DE CORBAS

Cimetière : ancien cimetière
Carré : 1
Allée : 18
Concession n° 82

Vu la demande de Madame Yolande DIETRICH née le 3 février 1954, domiciliée 12 bis avenue des Jardins, 66240 Saint Esteve souhaitant renouveler une concession au nom du titulaire initial : Monsieur DIETRICH Albert domicilié 61 rue de la Villerme 69960 Corbas.

Il est accordé, dans le but d'y fonder une sépulture familiale,, une concession d'une superficie de largeur 1 m, longueur 2,50 m, profondeur 1,50 m minimum, pour une durée de 15 ans, du 23 mai 2019 au 23 mai 2034.

Cette concession est accordée moyennant le versement de la somme totale de 100 €, versée dans la caisse du receveur municipal suivant quittance n° du

Fait à Corbas, en 3 exemplaires
Le 18 juin 2019

Signature
Le concessionnaire

Signature
Le Maire,
Jean-Claude TALBOT

1 ex. Mairie
1 ex. Receveur municipal
1 ex. Concessionnaire